

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : Urgence salaires	1
Reims : Grève des TUR - la CGT propose	2
1er février 2024 : Grève dans la fonction publique	2
Mobilisation des agriculteurs : la question de fond.....	3
Deux poids deux mesures : pour l'immunité militante	3
Proposition de loi pour améliorer le sort des saisonniers agricoles.....	3
Questions environnementales et industrielles à Metz.....	4
Élections professionnelles	4
À vos agendas :	4

Édito : Urgence salaires



Alors que le pouvoir d'achat des Français ne cesse de se dégrader face à la hausse des prix (+ 3,1 % en janvier selon l'INSEE), les salaires et les pensions ne progressent que très lentement. Un comble dans le pays où les profits des actionnaires du CAC 40 explosent avec 100 milliards d'euros versés en 2023.

Dans sa déclaration de politique générale du 30 janvier, Gabriel ATTAL a dit vouloir « désmicardiser la France ». Il est vrai que le nombre de salariés au SMIC n'a jamais été aussi élevé, avec plus de 3 millions de travailleurs (dont une majorité de femmes), soit 17,3 % des travailleurs en 2023.

Gabriel ATTAL agira-t-il sur le partage des richesses dans le pays champion d'Europe des dividendes versés aux actionnaires ?

Pas question pour ce clone du président des riches de toucher aux intérêts de ses amis, bien au contraire. L'une des pistes évoquées est d'élargir les exonérations des employeurs au-delà du SMIC, donc mettre à mal la protection sociale, les retraites, et affaiblir encore nos services publics. L'autre piste est de mettre en place la rémunération « au mérite » dans la fonction publique.

Une approche complètement déconnectée de la préoccupation majeure des Français.

Il en va ainsi de la crise agricole qui place au centre des débats la question de la rémunération d'une partie des agriculteurs victimes du modèle de production ultra-libéral, face à laquelle le gouvernement n'a aucune réponse crédible.

Pour la CGT, l'urgence, c'est d'augmenter les salaires dans toutes les entreprises et les services, garantir un salaire minimum aux agriculteurs, indexer les salaires sur le SMIC et les prix, mettre enfin en place l'égalité salariale femmes-hommes.

Et pour l'atteindre, les luttes gagnantes seront le meilleur moyen.

Ghislain BRIDE, secrétaire général adjoint de l'UD CGT



2 février 2024

#48

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

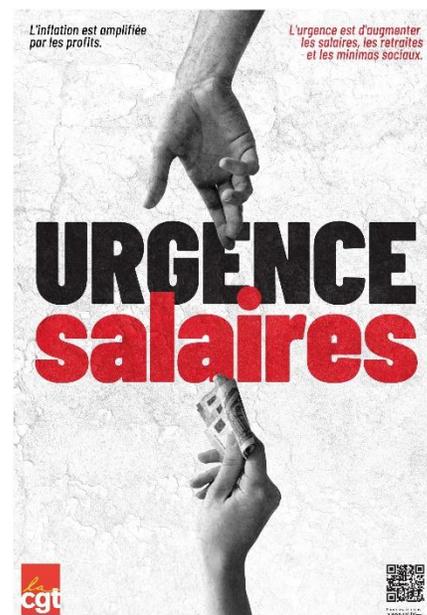
15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr



Reims :

Grève des TUR - la CGT propose



La grève du lundi 29 janvier a été massivement suivie par les salariés des TUR (Transports Urbains de Reims) : avec un taux de 75 % de grévistes ; aucun tramway n'a pu circuler.

Les salariés entendaient protester contre des décisions du Grand Reims en matière de transport. 35 emplois de conducteurs supprimés à l'horizon 2025, une sous-traitance à outrance, une organisation du travail intenable et, cerise sur le gâteau, Catherine Vautrin (ex-présidente du Grand Reims), à l'origine de ces décisions est partie « sous les ors de la capitale » en laissant les salariés et les usagers sur le carreau.

Suite à cette impressionnante mobilisation, la rencontre de mardi après-midi avec Arnaud Robinet, tout nouveau président du Grand Reims, aura duré une heure. Au centre du débat, la question du service public de qualité dû aux usagers.

Arnaud Robinet s'y est dit très attaché et désireux d'améliorer la situation des transports urbains sans que cela ne se fasse au détriment de la ruralité.

Pour la CGT, le terminus Gare centre est une aberration qui se traduit par une rupture de charge et pénalise le Nord de Reims (quartier de l'avenue de Laon, Neufchâtel).

La nouvelle organisation de Grand Reims Mobilités a favorisé Bezannes au détriment du Nord de Reims et de son péri-urbain. Conséquence possible : les usagers invités à garer leur véhicule sur le parking au terminus de Neufchâtel pourraient bien choisir de revenir à l'automobile. Question décarbonisation, on peut rêver mieux...

Une étude de faisabilité va être engagée sur les propositions de la CGT ; elle pourrait conduire à un rétablissement de la continuité de la ligne et une baisse de la fréquence sur Bezannes. En effet la CGT estime que pour obtenir le contrat coûte que coûte, le groupe TRANSDEV (qui a obtenu la nouvelle concession des transports publics) a vendu l'impossible en s'engageant sur une fréquence intenable de 10 minutes pour répondre à la demande de Mme Vautrin. Aurait-elle manqué de discernement ?

Suite à cette rencontre, le préavis de grève a été levé par la CGT qui maintient toutefois son alarme sociale en vue d'une nouvelle grève le 5 février. Un point sera fait le 2 février en assemblée générale.



1^{er} février 2024 :

Grève dans la fonction publique

Le jeudi 1^{er} février une grève nationale était organisée dans la fonction publique. Nul doute que la colère a été largement nourrie dans l'éducation nationale par les déclarations indignes de la ministre Amélie OUDÉA-CASTERA sur les « paquets d'heures non remplacées » dans l'école publique et le choix d'une école d'ultra-riches « pour le bonheur de ses enfants ».

À Reims 300 manifestants ont bravé la pluie à 10h à l'appel de l'Intersyndicale, ils ont été reçus au Rectorat.





À Châlons-en-Champagne, la CGT appelait les agents territoriaux à une manifestation devant l'hôtel de ville. Elle a invité les ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) le personnel scolaire et péri-scolaire à se rassembler dans le cadre de l'appel national.

La CGT réclame des augmentations de salaires pour les agents scolaires et péri scolaires, la reconnaissance de la qualification, l'attribution de la prime Ségur, un agent ATSEM par classe à temps plein, le remplacement immédiat des animateurs en cas de sous-effectifs, la mise en place de personnel supplémentaire en cas d'absence d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) sur le temps scolaire et péri-scolaire ainsi que pour les écoles à caractère spécifique (quartiers prioritaires, écoles à étages...).

Mobilisation des agriculteurs : *La question de fond*

Ce sont les conséquences du modèle productiviste qui expliquent la mobilisation en cours d'une partie du monde agricole. Surendettement, sous rémunération, disparition d'exploitations, malbouffe, destruction des sols et de la biodiversité.

Le gouvernement et le syndicat agricole FNSEA, qui cogèrent ce système depuis des décennies, tentent d'incriminer les écologistes. Pitoyable manœuvre de diversion largement inspirée par l'extrême-droite.

La question de fond, c'est bien l'ultra-libéralisme, pas les normes environnementales car les paysans voient bien qu'ils sont les premières victimes du réchauffement climatique.

Avec les deux autres syndicats agricoles que sont la Confédération paysanne et le MODEF, la CGT

combat le modèle économique dominant, capitaliste et mondialisé, les traités de libre-échange et le dumping social. Ce sont les patrons et actionnaires de l'agro-industrie et de la grande distribution, dont les marges ne cessent de grossir, qui sont les vrais responsables de la situation, d'une agriculture sans avenir, qui détruit la terre et ceux qui la cultivent. Il suffit de voir les résultats du groupe AVRIL (huiles Lesieur, Puget), présidé par Arnaud Rousseau, patron de la FNSEA, qui affichait l'an dernier un bénéfice record en hausse de 45% pour bien comprendre à qui profite le système. ([article Libération](#)).

Deux poids deux mesures : *pour l'immunité militante*

La CGT exige la levée immédiate des poursuites engagées contre le millier de militants de la CGT scandaleusement criminalisés suite à la mobilisation contre la réforme des retraites.

On ne peut pas d'un côté estimer comme le fait Gérald DARMANIN ([voir la vidéo](#)), qu'on ne doit pas envoyer les CRS contre des gens qui souffrent et de l'autre maintenir des poursuites contre des militants soi-disant coupables de feux de palette, déplacements de poubelles, concerts de casseroles ou emballage de bâtiment public avec du papier toilette. Quels crimes !

La CGT demande la cessation sans délai des poursuites contre les camarades traînés en justice par la maire d'Épernay pour avoir fait brûler une palette. ([voir Info Marne n°43](#))

Proposition de loi pour améliorer le *sort des saisonniers agricoles*



Une délégation de l'Intersyndicat CGT du champagne a été invitée à participer à la conférence de presse sur la présentation du projet de loi soutenu par les députés du groupe GDR, André Chassaing et Marcellin Nadeau.

L'objectif de la loi est de garantir des conditions d'accueil et de travail dignes aux travailleurs saisonniers agricoles, ces « invisibles des temps modernes » et de mettre en place une responsabilité sociale pour les donneurs d'ordre.

La délégation CGT du champagne a témoigné des faits scandaleux de traite d'êtres humains constatés dans la Marne lors des vendanges 2023. ([voir l'article de la NVO](#)).

Questions environnementales et industrielles à Metz

Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, est venue à Metz à l'initiative de la CGT Grand Est pour une journée d'étude consacrée aux liens entre les questions sociales, industrielles et environnementales.

L'occasion pour elle de s'exprimer sur la crise en cours dans le monde agricole. ([voir le reportage de France 3 Metz](#))

Elections professionnelles

Witry-lès-Reims : Carrefour Market

Pour sa première apparition dans l'établissement, la CGT l'emporte haut la main au Carrefour Market de Witry les Reims.

Bazancourt : Fichet Bauche

Les élections professionnelles se sont tenues fin décembre 2023 chez Fichet Bauche à Bazancourt. Avec 4 élus titulaires sur 6 et 72 % de représentativité, la CGT fait carton plein dans cette entreprise de coffre-fort qui s'était distinguée en tentant de sanctionner le délégué syndical de la CGT à quelques jours de son départ en retraite. ([voir Info Marne n°25](#)).



A vos agendas :

Comité général de l'Union
Départementale CGT de La Marne

- **Vendredi 23 février 2024**, à Vitry le François. Inscription à retourner avant **le 9 février 2024** ([Fiche d'inscription](#)).

